

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°3 (arrêté de promulgation du 22 décembre 1934)- Décret portant application de la loi du 12 juillet 1934 sur l'aide à l'armement libre

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 décembre 1934

Numéro JO
n° 457 du 31/12/1934

Date du numéro
31 décembre 1934

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 6 novembre 1934 portant application de la loi du 12 juillet 1934 sur l'aide à l'armement libre, inséré au Journal officiel de la République française, du 8 novembre 1934, page 11119 : Vu la circulaire du Ministre des colonies u° 1276 M. du 22 novembre 1934,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 6 novembre 1934, susvisé portant application de la loi du 12 juillet 1934 sur l'aide à l'armement libre. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera,

M. de. Copper